

## Informations pratiques

### Que faut-il apporter?

- ◆ La note de votre médecin traitant ou du spécialiste
- ◆ La liste et les boîtes des médicaments que vous prenez
- ◆ Votre carte d'identité
- ◆ Vos lunettes, appareils auditifs, aides techniques éventuelles pour la marche (cane par exemple)

### Faut-il être à jeun?

OUI, sauf information contraire.

### Localisation et horaires

L'Hôpital de Jour Gériatrique se situe au 3<sup>ème</sup> étage de la Clinique, à l'entrée du service de Gériatrie, **ascenseur A route 301** (ne pas passer par les admissions).

Les horaires de fonctionnement sont :

**les lundis, mercredis et vendredis**

**de 08h00 à 17h00.**



## Contact et prise de rendez-vous

### Hôpital de jour gériatrique (HJG)

Coordinatrice: 071/37.99.82

### Service de gériatrie - secrétariat:

071/37.93.69

## L'équipe

**Géiatre:** Dr. Fataki BOMBIL

**Infirmière coordinatrice:** Mme Oda MICHAUX

**Equipe pluridisciplinaire:** logopède, ergothérapeute, kinésithérapeute, neuropsychologue, infirmier(ière), assistante sociale, pharmacienne clinicienne.

**Collaboration avec votre médecin traitant et toutes les équipes de la Clinique.**

**Clinique Notre Dame de Grâce ASBL**  
**Chaussée de Nivelles, n°212**  
**6041 Gosselies**

Document élaboré par : Dr Fataki Bombil, chef du service de Gériatrie

Sous la supervision de : Dr Didier Deltour, Médecin Chef

## Information aux patients

# Hospitalisation de jour gériatrique



## Qui est concerné?

Tout patient de 75 ans et plus.

## Pourquoi une hospitalisation

L'hospitalisation de jour en gériatrie vous permet de bénéficier d'une prise en charge médicale globale en une journée évitant ainsi le dépaysement prolongé en milieu hospitalier.

### Quelques exemples de problèmes pouvant être pris en charge par l'hôpital de jour

- ◆ Trouble de la mémoire
- ◆ Trouble de la marche
- ◆ Amaigrissement ou dénutrition ou altération de l'état général
- ◆ Incontinence
- ◆ Exploration ou traitement de la douleur
- ◆ Bilan d'anémie
- ◆ Plaies
- ◆ Ostéoporose
- ◆ Bilan préopératoire et avis orthopédique-gériatrique
- ◆ Avis onco-gériatrique
- ◆ Bilan social et programmation d'encadrement à domicile.

### Quelques exemples de traitements ou explorations pouvant être réalisés à l'hôpital de jour

- ◆ Transfusion sanguine
- ◆ Perfusion de médicaments: ex. biphosphate, fer intraveineux,...
- ◆ Ponction d'ascite ou pleurale ou médullaire...
- ◆ Revalidation à la marche
- ◆ Adaptation d'aides techniques (ergothérapie, orthèses...)

### Qui peut adresser un patient en hospitalisation de jour?

- ◆ Le médecin traitant
- ◆ Le médecin gériatre de la CNDG après consultation ou hospitalisation pour un complément de bilan ou un traitement programmé.
- ◆ Tout médecin spécialiste en collaboration avec le médecin traitant et le gériatre de la CNDG.



L'équipe pluridisciplinaire

